



**VIVRE SA VILLE**

# SOMMAIRE

4

## VU À TRILPORT

- Des flambeaux dans la nuit

6

## RETOUR SUR INVESTISSEMENTS

- La rénovation de la rue du Chêne au Roi en phase finale
- Bords de Marne : une chaussée toute neuve !

7

## DOSSIER

- Vivre sa ville

12

## INFOS + ÉCOLOGIE

- Le premier miel de Trilport

13

## PATRIMOINE D'HIER

- La rue du Maréchal-Joffre

14

## ILS L'ONT FAIT...

- News trilportaises

16

## LA CULTURE EN PARTAGE

- Un bain de culture

20

## COMPRENDRE LA VILLE

- Trilport sous vidéoprotection

22

## ASSO FOCUS

- Une école de l'entraide

23

## PETITES INFOS TRILPORTAISES

25

## MODE D'EMPLOI

- La propreté, c'est l'affaire de tous

26

## SERVICES PRATIQUES

27

## TRIBUNE POLITIQUE



### Première récolte de miel à Trilport

Le Ginkgo est une publication de la ville de Trilport.

Dépôt légal avril 2018 – Tirage : 2 400 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Michel Morer

Rédacteur en chef : Manuel Mèze

Comité de rédaction :

Michel Éberhart, Geneviève Leguay, Annick Pane, Françoise Vasselon, Roselyne Walger, Isabelle Yeromonahos.

Photos : Damien Douche et ville de Trilport

Conception et réalisation :

Concordance(s)/Michel Delon - Tulle (19)

Impression : Jouve - Mayenne (53)

Imprimé avec des encres végétales sur papiers issus de forêts gérées.





# LA FORCE DU COLLECTIF

Ce mois de juillet 2018 restera dans les annales, comme l'a été auparavant celui de 1998 que des générations de Français célèbrent toujours. Au lendemain de notre fête nationale, l'équipe de France de football a réussi à glaner une seconde étoile mondiale.

Au-delà de la performance sportive, réelle et exceptionnelle, ce moment de fête populaire et de partage démontre notre capacité à relever les défis les plus incroyables lorsque l'on joue collectif et que l'on sait se mobiliser, ensemble et soudés. Cette équipe, par son état d'esprit, ses qualités, sa force créatrice, sa jeunesse, son énergie, ses fragilités également, est non seulement arrivée au bout de son rêve, mais a fait de son défi sportif l'espoir de tout un pays, communiant dans une joie républicaine et festive bienvenue. Cette fête populaire offerte par l'équipe de France doit être appréciée comme telle.

Nous devons savourer de tels instants mais aussi les provoquer à notre échelle. C'est pourquoi, il faut encourager les clubs sportifs, dont les dirigeants, formateurs, bénévoles qui apportent aux jeunes et moins jeunes les valeurs du sport et du vivre-ensemble.

À Trilport, nous sommes persuadés qu'offrir à chacun la possibilité de s'épanouir est fondamental. Profiter d'espaces et d'associations dans la ville où l'on habite, quels que soient son âge, handicap éventuel ou condition sociale, est une opportunité. Cet été nous proposons des sorties au zoo de Beauval, à la mer, des séances de cinéma de plein air et des animations pour les plus jeunes avec l'Action Jeunesse.

Outre le patrimoine naturel exceptionnel qui nous environne, une véritable richesse pour notre ville, la ville a saisi ces dernières années l'opportunité d'acquérir ou d'aménager des espaces de loisirs que nous continuons à développer, comme nous soutenons une vitalité associative qui contribue à renforcer ce lien social qui caractérise notre commune. C'est l'objet du dossier de ce numéro.

Pour le reste... la feuille de route de la rentrée est déjà bien chargée pour ce qui concerne les travaux et aménagements destinés à améliorer la vie quotidienne et nous ne manquerons pas d'y revenir dans nos prochains numéros.

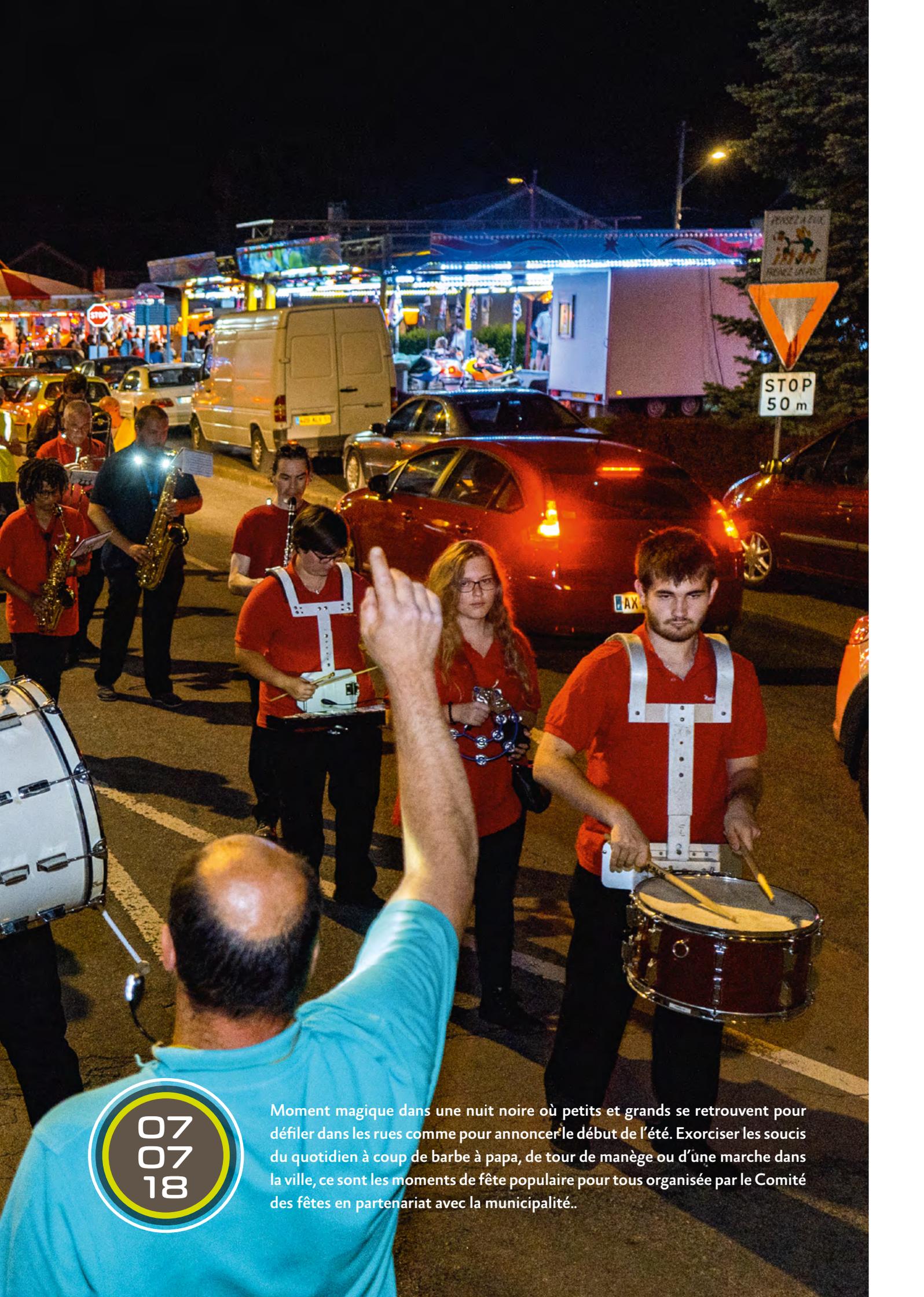
D'ici là, je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances et un bon repos.

**Jean-Michel Morer**, maire de Trilport

# DES FLAMBEAUX DANS LA NUIT..



vu à Trilport



07  
07  
18

Moment magique dans une nuit noire où petits et grands se retrouvent pour défilé dans les rues comme pour annoncer le début de l'été. Exorciser les soucis du quotidien à coup de barbe à papa, de tour de manège ou d'une marche dans la ville, ce sont les moments de fête populaire pour tous organisée par le Comité des fêtes en partenariat avec la municipalité.



# À SUIVRE...

Qu'en est-il des «dossiers en cours»?

Petit rappel des actions engagées. Celles qui avancent, celles qui aboutissent. Manière de ne pas perdre le fil...



## La rénovation de la rue du Chêne au Roi en phase finale

● La rue du Chêne au Roi (anciennement rue d'Armentières) a fait entièrement peau neuve, une opération d'aménagement qui s'est étalée sur deux longues années. L'an dernier, les réseaux d'eau et d'assainissement ont été créés, les réseaux aériens d'éclairage public, d'électricité et de la fibre ont été enfouis. Cette année, la voirie a été intégralement rénovée et un trottoir destiné à sécuriser l'accès des habitants se rendant à la Charmoye et des usagers de la gare a été aménagé. Les travaux s'élèvent à près de 300 000 € pour cette seconde tranche, certains des aménagements (voie piétonne menant du parc de stationnement nord à la gare) étant pris en charge par Ile-de-France Mobilités (70 %) et l'agglomération du Pays de Meaux (30 %).

Il ne reste plus qu'à effectuer les enrobés des trottoirs et à poser les barrières de sécurité protégeant les piétons des voitures et empêchant le stationnement sauvage. Les travaux d'aménagement sont suspendus depuis quelques semaines du fait de la durée des tractations entre Énedis et la SNCF concernant la traversée d'une ligne haute tension au-dessus de la voie de chemin de fer, un aménagement qui nécessite l'enfouissement du câble électrique sur un linéaire important.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du pôle gare de Trilport et de l'accessibilité des piétons et usagers à la gare.

## Bords de Marne, chaussée refaite!

● Les récentes inondations ont endommagé en profondeur la voie ouverte à la circulation longeant les bords de Marne. Une opération de rénovation de grande ampleur a été effectuée comprenant la réfection intégrale de la chaussée, sa sécurisation avec l'implantation de dos d'âne, jusqu'à la sortie de la rue du Bac. Le coût des travaux s'élève à 24 740 €.

# VIVRE SA VILLE



Trilport, c'est d'abord un environnement naturel et agricole exceptionnel sur plus de 75 % de son territoire. Et c'est aussi une ville animée qui offre des lieux de loisirs et de détente.

▲ Le citystade en construction



▲ Travaux de création du ponton du cercle nautique

**S**ouvent sous nos yeux, nous sommes tellement habitués à le côtoyer que nous ne le voyons plus. La forêt et les bords de Marne constituent un cadre naturel d'exception. À l'origine, la forêt – dite forêt domaniale de Montceaux – couvre en partie le territoire de la Capitainerie de Montceaux, elle fut une réserve de chasse royale sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Aujourd'hui, devenue forêt domaniale, elle est gérée par l'Office national des forêts (Onf).

### Un patrimoine exceptionnel

Située à moins de 50 km de la capitale, la forêt s'étend sur plus de 3000 hectares. Elle est dotée d'une biodiversité tout à fait remarquable. On y observe tout d'abord une faune variée : grands mammifères (sangliers, chevreuils, renards...), lièvres, oiseaux forestiers et de plaine (bécasses, canards, pies...), reptiles et amphibiens. De plus, différentes espèces d'arbres y sont recensées. Les essences les plus représentées sont le bouleau, le charme, le chêne (dont le Chêne au Roi, planté par Henri IV) et un cormier, tous les deux classés arbres remarquables de Seine-et-Marne. Elle est également un lieu de promenade qui offre de multiples sentiers de découverte. Les bords de Marne sont aussi un des atouts de la ville. Le chemin de halage permet de parcourir Trilport dans un cadre exceptionnel et préservé.

### Valoriser nos sites

La commune ces dernières années a beaucoup investi afin d'acquérir de nouveaux sites ou encore de mieux aménager les anciens, avec l'objectif de favoriser l'épanouissement des Trilportais : villa Bia, centre nautique, bords de Marne ou abords de la forêt. Il est essentiel de préparer l'avenir tout en préservant bien évidemment le présent.

Le complexe sportif de la Noyerie est de loin l'équipement public le plus utilisé de la commune et par toutes les générations, que ce soit en semaine ou le week-end. Si auparavant il était assimilé au gymnase et au stade de football, ce temps est révolu. Cette transformation a duré plusieurs années et se poursuit toujours. Tout d'abord avec sa sécurisation, avant tout par la présence humaine du responsable du site, qui, entouré d'une équipe dédiée, assure la maintenance et l'entretien des différents plateaux sportifs mis à la disposition des usagers. Tout le périmètre a été clôturé, les entrées limitées à celle de la rue des Vignes, et depuis quelques années une vidéoprotection complète ce dispositif.

Il a été procédé à des aménagements de plusieurs secteurs. Le gymnase compte, quatre plateaux sportifs complémentaires (en comptabilisant la salle de musculation). Outre les scolaires des écoles et du collège, il permet la pratique sportive de beaucoup

**VIVRE  
SA VILLE**

d'activités: basket, arts martiaux (judo, ju-jitsu, karaté), badminton, gymnastique (pour toutes les générations), musculation... et propose aux utilisateurs une salle de réunion, un hall et un auvent qui abritent beaucoup de manifestations tout au long de l'année. Durant ces derniers mois, l'isolation extérieure a pu être enfin terminée: que ce soit contre le froid de l'hiver (isolation) ou la canicule de l'été. Le terrain de pétanque a été considérablement agrandi afin de respecter les dimensions officielles édictées par la Fédération. Son éclairage a été entièrement renouvelé comme celui du gymnase et du terrain de football. Le complexe sportif, c'est aussi trois terrains de football, l'action jeunesse et depuis cet été, deux nouveaux plateaux sportifs: un citystade et un espace de *Street Workout*, une nouvelle discipline sportive dont le principe consiste à se muscler uniquement avec le poids du corps à l'aide du mobilier urbain.

## Animer la ville

Animer au sens premier du mot, signifie «donner la vie». Une ville animée est avant tout et surtout, une ville qui vit. C'est une des raisons qui explique pourquoi cette notion est si importante pour notre collectivité. Les animations sont le fruit d'une somme d'énergies individuelles et collectives, tournées vers un objectif commun: créer et partager des moments positifs donnant la possibilité à chacun de s'épanouir que ce soit dans une pratique sportive, artistique ou simplement de vivre un moment de loisir.

De multiples acteurs sont à l'origine de ces moments de détente: bénévoles d'association, enseignants, parents d'élèves, animateurs de structures sportives, artistes... C'est pourquoi les week-ends durant lesquels rien ne se passe, sont extrêmement rares à Trilport.

Le fait que la ville compte plus de 40 associations constitue une véritable opportunité pour les habitants, notamment les familles. C'est également une responsabilité pour la commune, tant il faut accompagner ce mouvement et tenter de répondre au mieux aux diverses demandes, tout en tenant compte des moyens limités de la commune, financiers ou logistiques.

Un tel dynamisme exige des équipements fonctionnels mais aude services municipaux en capacité d'assurer la logistique



# POINT DE VUE

## ENTRETIEN AVEC FRANCINE BERTHAUX,

MAIRE-ADJOINTE EN CHARGE DE LA VIE DE LA CITÉ  
À LA MAIRIE DE TRILPORT

**LE GINKGO :** *Vous êtes maire-adjointe en charge de la vie de la cité. En quoi consiste votre rôle ?*

**F. BERTHAUX :** Dans le cadre de mon mandat d'élue, le Conseil municipal m'a confié les affaires concernant la vie de la cité. C'est un secteur très vaste qui touche tous les Trilportais. Je m'occupe de la gestion et des travaux des bâtiments de loisirs et de réunion de la ville: du complexe sportif à la salle des fêtes. Je coordonne également les relations avec le monde associatif; d'une simple demande de salle à l'organisation des manifestations en partenariat avec la ville.

**LE GINKGO :** *Quels ont été les projets que vous avez menés ?*

**F. BERTHAUX :** Nous avons beaucoup œuvré pour offrir aux associations les moyens de développer leurs actions. Les bénévoles font un travail formidable et cela génère une vie sociale de qualité, sans oublier que c'est souvent source de création d'emploi. Bien sûr, nous ne pouvons pas contenter tout le monde mais nous avançons pas à pas pour que chacun s'y retrouve et réalise son projet. Nous travaillons sur tous les équipements en partenariat avec les utilisateurs, les dirigeants et les techniciens afin de faire évoluer les structures ou d'envisager de nouvelles créations. C'est le cas du citystade ou du ponton d'aviron au cercle nautique qui sont mis en place cet été. Quand il le faut, nous cherchons des solutions plus adaptées à la situation en tenant compte de nos contraintes budgétaires. Le local de pétanque est un bon exemple: nous avons mis à disposition une partie du local de l'ancien club de tennis et mutualisé le reste du bâtiment au lieu de construire un nouveau local.

**LE GINKGO :** *Avez-vous d'autres champs d'actions ?*

**F. BERTHAUX :** Oui, je travaille en partenariat avec tous les autres élus dès que cela concerne des travaux, des réseaux d'eau et d'assainissement, en passant par l'éclairage public, la vidéoprotection. En ce moment, j'étudie avec Annick Pane, la maire-adjointe à la jeunesse, la création du nouveau réfectoire de l'école Jacques-Prévert et la rénovation totale de l'école. Dans ce projet, il y a ce qui est visible pour les habitants mais il y a aussi toute la partie cachée. Avant d'envisager ces travaux que tout le monde pourra suivre, nous avons lancé la création d'un réseau de chaleur dimensionné à ces projets et qui englobe aussi la salle des fêtes. En effet, les chaudières de ces deux bâtiments proches l'un de l'autre étant vétustes, il est apparu évident, dans un souci de rationalisation des fonctionnements et des coûts, que nous pouvions coupler les deux : le réfectoire et l'école ont besoin d'être chauffés, en journée et en semaine, pour la salle des fêtes, c'est l'inverse : en soirée et le week-end.

**LE GINKGO :** *Cette démarche a-t-elle été la même pour l'éclairage public et la vidéoprotection ?*

**F. BERTHAUX :** Tout à fait ! L'éclairage public est l'une des principales dépenses énergétiques pour les communes. Les nouvelles technologies permettent de réaliser des économies d'énergie avec une durée de vie supérieure. Comme il fallait rénover notre éclairage public dans beaucoup de quartiers de la ville, la décision a été prise de le faire d'un coup sur l'ensemble de la commune. D'autant que le coup de l'annuité du prêt réalisé en investissement est amorti par les économies faites sur les consommations. Là, le fait de coupler le déploiement de la vidéoprotection fut une évidence. Ce sont les mêmes réseaux. L'entreprise a pu déployer les deux actions en même temps.

**LE GINKGO :** *Et maintenant ? Sur quoi planchez-vous ?*

**F. BERTHAUX :** Nous aimerions terminer les aménagements du complexe sportif avec des agrès plus adaptés à des seniors mais pas uniquement, ensuite nous nous pencherons sur les abords et le parking. Un de nos grands projets est la réalisation d'un terrain synthétique de football ; il s'agit d'aller trouver des subventions et de prendre des contacts pour choisir les structures les plus stables et les plus pérennes. Un autre projet mené par Geneviève Leguay, maire-adjointe, de rénovation du cimetière devrait débiter à la fin de l'année. Mais le plus gros dossier à venir concerne l'ensemble de la ville. Le maire initie une réflexion autour des déplacements et des liaisons douces – accès piétonniers et cycles. Trilport est entouré de chemins, des sentiers. Il s'agit pour nous de proposer des déplacements à pied ou en vélo les plus sereins possible.

nécessaire : installation, entretien, suivi et maintenance mais aussi communication... Sans oublier le respect de normes et règlements de plus en plus contraignants, que ce soit au niveau de la sécurité ou des responsabilités en jeu, qu'elles concernent bénévoles, agents territoriaux ou élus.

Quelques principes guident la politique de la municipalité en matière associative. Nous tenons à accompagner les associations dans leurs projets à court, moyen et long terme. Les responsables associatifs portent quelquefois des projets difficiles à mettre en place sur une année. C'est là que la ville peut donner un coup de main en fonction de ses moyens en privilégiant dialogue et concertation. Cultiver la diversité associative et encourager le « multigénérationnel » sont importants afin de donner la possibilité à toutes les générations de se divertir. La ville doit être partagée par tous ; que ce soit les jeunes, par la pratique culturelle ou sportive des valeurs pour devenir plus autonome et responsable ; les seniors, de plus en plus nombreux, afin qu'ils puissent évidemment s'épanouir, mais aussi partager connaissances, expériences, sagesse, afin d'apporter aux autres toute leur valeur ajoutée.

Notre devoir est de mettre en place des relations transparentes avec les associations. Locaux de la commune, subventions municipales sont financés par l'argent public. C'est pourquoi il est important que chaque association qui en bénéficie, fasse l'objet d'un suivi particulier, effectué chaque année par une commission municipale *ad hoc*.

Des animations sont également proposées et mises en place par la commune, qui dès lors ne se limite plus à un rôle de support logistique, indispensable au demeurant, mais d'organisateur. Certaines manifestations thématiques ont désormais pris place dans les agendas des Trilportais de toutes générations. Ces moments partagés d'échange, de dialogue, se révèlent incontestablement utiles et sont désormais attendus : *Parlons d'enfance* organisé par la structure petite enfance de la commune, *Urbanaturel* une série de manifestations sur l'environnement au sens large, *Numérik!* se déroulant sur une semaine et portant sur tous les aspects du numérique aujourd'hui... sans parler des rendez-vous culturels nombreux et variés qui sont également proposés par la ville (voir les pages « Culture en partage » de ce magazine) et fêtes populaires coorganisées notamment avec un Comité des fêtes très actif.

## LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS DE TRILPORT



### CITYSTADE ET STREET WORKOUT

INFOS+

Deux nouveaux espaces de loisirs ont été aménagés sur les anciens cours de tennis. Un city stade, de 28 mètres de long par 14 mètres de large, entièrement clos et accueillant un terrain de jeux collectifs (hand, basket, foot à 5, hockey sur gazon, badminton, tennis) sur un gazon synthétique sablé. Il est entièrement accessible PMR et équipé d'une volière pour éviter que les balles ou ballons n'atterrissent en dehors du complexe sportif.

Le second espace est un *Street Workout*. Késako? Ce sont des agrès en accès libre pour faire des étirements et de la musculation. Ils sont posés sur un gazon synthétique avec des sols amortissants pour les agrès présentant des risques de chute. L'ensemble des équipements est en accès libre sous des conditions de respect des règles d'utilisation des espaces, de propreté du site et du règlement du complexe sportif (ouverture à 8h 30 et fermeture à 22 heures). Le coût total des travaux s'élève à 142 022,68 TTC.

## LE PREMIER MIEL DE TRILPORT

Les élèves de CM2 de l'école Prévert ont eu la chance de participer à la première récolte de miel de la ruche pédagogique implantée aux services techniques, grâce au savoir-faire de M. Cardoso, apiculteur trilportais. Un succès car c'est plus de 16 kg de miel qui ont été récoltés.

La ruche installée est spécialement adaptée au public, du fait de sa colonne en bois haute de plus de trois mètres utilisée par les abeilles pour aller et venir sans contact direct avec les enfants.

Choyée par les agents des espaces verts, la colonie d'abeilles vivant dans la ruche a butiné sans relâche toutes ces semaines, que ce soit dans le parc ou dans les jardins environnants, afin de chercher le pollen produit par les fleurs. C'est d'autant plus heureux, que la première colonie avait été entièrement décimée par le frelon asiatique l'année dernière malgré les pièges déployés par les services.

Rappelons le rôle essentiel des abeilles dans la pollinisation des plantes, qui permet à la végétation de se reproduire. Les espèces végétales dépendent directement de la pollinisation par les insectes ; l'abeille domestique y contribue grandement, notamment en milieu urbain. En ville, les espèces de plantes sont souvent éloignées les unes des autres, il est donc indispensable qu'un insecte pollinisateur puisse transporter le pollen d'une fleur mâle vers la fleur femelle d'une même espèce. Elles participent à près de 80 % de la pollinisation des espèces végétales et constituent ainsi un maillon indispensable à la survie, à l'évolution et à la reproduction des plantes. Très sensibles aux développements des produits phytosanitaires (herbicides et pesticides) qui les ont décimées durant des années, l'évolution des pratiques publiques pour bannir l'utilisation de produits phytosanitaires – appelées « zéro phyto » – leur permet désormais à nouveau de se développer. Elles sont de véritables sentinelles de la biodiversité.





EN  
1950

...

PATRIMOINE D'HIER

## La rue du Maréchal-Joffre

La route d'Allemagne empierrée depuis 1756, devenue rue du Maréchal-Joffre après l'érection du monument aux morts en 1921, est bien paisible sur ce cliché des années 50.

Les vaches ne l'empruntent plus pour descendre la rue de l'Abreuvoir, il n'y a pas encore de feux tricolores ni de passages protégés pour que les piétons accèdent à la boulangerie, à la boucherie, aux cafés, aux magasins d'articles de pêche... Les trottoirs sont larges et permettent aux voitures encore rares de se garer. Le pont à deux voies est précédé d'arbres. Les rues vers Varreddes et Germigny ou vers Fublaines sont en double sens.

Les temps ont bien changé, l'ancienne nationale 3 devenue D603 et son carrefour connaissent une fréquentation tout autre.



## PATRIMOINE D'AUJOURD'HUI

# PARTENAIRES DE SOLIDARITÉ

**Depuis 1979 et son implantation à Meaux, le Secours populaire français créé en 1945, n'a cessé d'apporter son aide aux populations en difficulté des pays mellois, de l'Ourcq et du Créçois. À Trilport, ce sont 20 familles qui bénéficient d'un soutien alimentaire et d'un accompagnement quotidien.**

**A**u sortir du second conflit mondial, le SPF a d'abord pour ambition d'apporter un soutien matériel et humain aux familles de déportés et de résistants meurtris par la guerre. Rapidement, l'association aux 80000 bénévoles s'est ouverte à l'aide et à l'accompagnement de toutes les populations rencontrant ces aléas de la vie qui, sans une main qui se tend, seraient insurmontables. Désormais, ce sont près de 3,5 millions de personnes qui, chaque année, bénéficient des services de l'association à but non lucratif. En 2018 ; la devise du Secours populaire français (SPF) depuis sa création en 1945 « Tout ce qui est humain est nôtre » est toujours d'actualité.

### Une action locale

À Trilport, 20 familles (56 personnes) sont accompagnées par le comité de Meaux et ses 70 animateurs collecteurs qui, quasi-

ment tous les matins récupèrent des produits alimentaires donnés par des hypermarchés de la région, y compris de la ville. Ces produits sont ensuite triés un par un avant d'être classés en fonction des dates de péremption, puis stockés.

La collecte, grâce aux dons de camions frigorifiques, permet à l'équipe de bénévoles de pouvoir respecter la chaîne du froid, les associations étant soumises aux mêmes obligations légales d'hygiène que toute autre structure recevant des denrées périssables.

Tous les 15 jours, une distribution alimentaire est organisée au local mellois où environ 35 kg de produits sont distribués – moyennant une somme symbolique – aux bénéficiaires orientés dans la structure par des assistants sociaux. « Rien n'est gratuit au Secours populaire » explique Jean-Claude, le responsable du comité. « D'abord, parce que nous ne voulons pas que nos bénéficiaires aient le sentiment de

“faire la manche”, ensuite parce que les produits que nous donnons sont de bonne qualité. Cela nous incite d’ailleurs à offrir des choses “achetables”. Enfin parce que l’argent collecté permet d’organiser d’autres initiatives.»

## De quoi manger, mais pas que...

Ainsi, outre le dépannage alimentaire, le Secours populaire français a pour volonté de permettre à chaque individu de s’intégrer au mieux dans la société. Sorties culturelles et de loisirs (comme la célèbre Journée des oubliés des vacances permettant aux familles et aux enfants de passer un moment à la mer), mais aussi accompagnement à l’acquisition de la maîtrise des outils informatiques, aide aux devoirs, soutien administratif, et même possibilité de bénéficier d’une mutuelle pour les enfants scolarisés.

Au total, en 2017, ce sont 9362 colis alimentaires qui ont été distribués équivalents à 261 995 kg, soit 523 990 repas distribués sur Meaux, Mitry-Mory, Bouleurs et Saint-Pathus. Les 70 bénévoles recensés effectuent ainsi gratuitement l’équivalent de 26 797 heures d’activité non rémunérée, ce qui équivaldrait à 16,5 emplois à temps plein! Une vraie gageure...

## Le don, un acte solidaire

Pour accomplir ses missions, le Comité de Meaux du Secours populaire français s’appuie sur les dons des particuliers, des entreprises et des collectivités locales comme la ville de Trilport qui lui verse chaque année une subvention. Elle organise aussi des braderies ou brocantes, une vente de jouets à Noël, etc. Une véritable organisation au service de la solidarité. Le total des ressources est ainsi de 208 540 €, les charges (carburant des véhicules, loyers, frais électriques et de chauffage...) représentent 210 785 €, et la solidarité matérielle une ressource de 1 253 909 € l’an passé.

En Seine-et-Marne, le Secours populaire français compte 17 632 donateurs, et 736 bénévoles pour 17 215 personnes aidées. Pour 10 € reçus, l’association départementale réalise l’équivalent de 50 € de solidarité matérielle ou financière.



En haut à droite : Les denrées sont acheminées tous les jours vers les points de collecte.

Au centre : Un lieu de distribution

En bas à gauche : Aider à se vêtir est aussi important, un stock de vêtements est constitué

En bas à droite : Les bénévoles transmettent les valeurs et les procédures aux plus jeunes



23  
06  
18

## Le soleil à la kermesse

La cour de l'école primaire Jacques-Prévert s'est animée en cette fin d'année : les familles ont applaudi les jongleurs et danseurs, bougeant aux rythmes des tubes ; après quoi, chacun a pu approcher la mare et le jardin pédagogiques, jouer et partager le barbecue.

## Goûter sous les ombrages

L'association des parents d'Au pré vert avait lancé l'invitation : dans le parc de la villa Bia, les familles se sont rencontrées et leurs petits de maternelle ont beaucoup joué. La bruine du jet d'eau était la bienvenue, et Marcus, leur mascotte, a rallié tous leurs suffrages.

07  
07  
18



16  
06  
18

## Apprentis rameurs

Les orages ayant laissé un peu de répit, la journée s'annonçait sous les meilleurs auspices au centre nautique de Trilport. Les adhérents du Centre d'aviron trilportais se sont retrouvés de bonne heure pour armer les bateaux afin d'accueillir le public curieux de découvrir la discipline. Les sorties se sont succédé avec bonheur, comblant les apprentis rameurs et les initiés.



17  
06  
18

## Un Cat Show, chaud

Le Centre artistique de Trilport avait investi pour son spectacle de danses la place du 19 mars 1962. Au regard des répétitions de la matinée, on pouvait parier que les performances de l'après-midi enchanteraient parents et passants. Bravo et merci, car ce fut le cas !

## Une kermesse au soleil

Tout en cherchant l'ombre, les parents ont apprécié le défilé et les performances originales des classes de l'école de la Charmoye, avant de féliciter enfants et enseignants pour le spectacle qu'ils leur avaient réservé. Pâtisseries et jeux partagés ont heureusement poursuivi la fête.

30  
06  
18



**NEWS**  
TRILPORTAISES



01  
07  
18

## Sur les chapeaux de roues

La traditionnelle course cycliste organisée par l'US Trilport-Germigny s'est déroulée sous un magnifique soleil, partant et revenant à Trilport en reliant Germigny-L'Évêque. Une année sur deux, les organisateurs inversent le parcours pour alterner entre les deux villes. Une belle compétition qui s'est terminée dans le parc de la villa Bia autour d'un repas.



# UN BAIN DE CULTURE

Si la «fête de la Zik» du 23 juin dernier a été l'évènement le plus visible et le plus populaire de la politique culturelle de la ville, d'autres actions sont menées régulièrement comme des représentations et la présence d'artistes auprès des enfants des écoles.



▲ Fête de la Zik dans le parc de la villa Bia

Cette année scolaire, ce sont deux spectacles en décembre dernier puis en mars qui ont été offerts aux enfants des écoles. Ces représentations montrent la volonté des élus de permettre à tous d'accéder à la culture et ceci dès le plus jeune âge. Proposer du spectacle vivant favorise l'éveil du sens critique et la curiosité pour l'art en général mais bien plus. Sans oublier un fait important : les enfants ont passé un bon moment.

## Les enfants et adolescents d'abord

Cela s'adresse d'abord aux petits du Relais d'assistantes maternelles pour lesquels des spectacles ainsi que des journées de sensibilisation sont un premier contact avec le monde artistique. Bientôt un livre choisi parmi un large choix d'albums jeunesse sera offert à tous les enfants nés pendant

l'année, dans la continuité de ce qu'était l'action Première page de la CAF qui n'existe plus : un éveil à la culture.

À l'école, l'investissement de la municipalité perdure : outre un enseignement musical, une conteuse en résidence, Nathalie, plonge les enfants dans l'univers des mythes, les éveillant aux civilisations différentes et faisant d'eux des conteurs en herbe maniant avec aisance la langue française. Tout au long de l'année, en collaboration toujours étroite avec les enseignants, ont lieu des visites et des expositions sur le thème du patrimoine et des fêtes patriotiques. Nos écoles peuvent programmer également des sorties grâce au budget que la municipalité choisit de leur allouer. Il ne faudrait pas oublier sa volonté d'équiper chaque classe en outils numériques qui permettent désormais un accès à la culture pour tous les enfants.



▲ Concert de musique baroque à l'église de Trilport



▲ Du jazz manouche dans la salle Saint-Éxupéry



▲ Les Celtic Sailor à la salle des fêtes



▲ Atelier de découverte du conte dans les écoles

Et cela se poursuit à l'Action jeunesse avec les adolescents. Un programme ambitieux où chaque semaine une sortie culturelle dans un musée ou un château suivi dans la soirée d'une séance de cinéma est proposée : il s'agit, bien sûr, de bouger ensemble, de se distraire, mais aussi de découvrir et de se cultiver pour développer en chacun « un esprit sain dans un corps sain ».

### Un programme culturel pour tous

Même si des publics ont donc été particulièrement ciblés, les manifestations culturelles s'adressent à tous. Et cela d'abord grâce aux partenariats que Trilport a noués avec des acteurs de la communauté d'agglomération. Les passages hebdomadaires du Bibliobus au nord et au sud de la commune, ses arrêts

dans les écoles et au RAM, encouragent la lecture ; et les spectacles annuels qu'il propose sont ouverts à tous. Quant à la musique, les concerts de l'Harmonie ou du Conservatoire offrent un panel d'œuvres du jazz, à la musique de chambre, classique ou baroque.

### Les Voyages improbables

La commune organise également des événements sous l'intitulé *Les Voyages improbables*. Ces rendez-vous donnent l'occasion de découvrir des disciplines ou des domaines artistiques variés et parfois inattendus. Ce sont toujours des moments gratuits, ouverts à tous. Les Trilportais sont conviés aux deux séances estivales de cinéma en plein air, partageant en famille les pelouses du stade. D'autres moments plus

festifs ou qui paraissent plus éloignés participent à la dimension culturelle de la ville. Que ce soit lors du repas des anciens en proposant une animation de qualité avec un orchestre, lors des événements *Urbanaturel* ou *Numérik!* N'oublions pas que le mouvement associatif participe à la vie culturelle de la commune. À Trilport, grâce aux subventions municipales et au prêt d'équipements, il propose un large choix : de l'enseignement artistique, du théâtre, des conférences, des expositions auxquelles participent les écoles.

La Culture : un élément prioritaire de toute politique publique : il élargit les connaissances, éveille la curiosité et le sens critique, il crée du lien, fédère les énergies ; c'est pourquoi à Trilport, l'accès gratuit à tous est privilégié.



# TRILPORT SOUS VIDÉOPROTECTION

**Le déploiement de la vidéoprotection se poursuit dans la ville. Bientôt une trentaine de caméras couvriront les rues de Trilport afin d'améliorer la sécurité et d'aider les forces de police ou de gendarmerie dans leurs missions quotidiennes.**

Les élus, pour des raisons de logistique et avec la volonté de mutualiser les travaux de génie civil, ont décidé de mener conjointement la rénovation de l'éclairage public et le déploiement des caméras de vidéoprotection, qui nécessitent d'être alimentées au niveau électrique. Le rythme de déploiement de certaines caméras est lié à l'avancée des travaux de réseaux nécessitant des aménagements de voirie.

## Déploiement

Ce réseau a fait l'objet d'un agrément préfectoral, obtenu après le dépôt d'une étude de sécurité globale effectuée en partie par un cabinet spécialisé, et un important travail partenarial mené avec la Police nationale. Les caméras sont réparties sur des endroits stratégiques de la commune : entrées de ville, places publiques, complexe sportif, accès aux écoles et équipements publics, abords du collège, carrefours de la D 603, accès aux bords de Marne... Ce déploiement sera étoffé dans les prochains mois, si besoin.

## Caméras

L'enregistrement des images s'effectue de jour comme de nuit grâce aux caméras haute-définition déployées, équipées de vision à basse lumière et munies d'un système d'alerte en cas de tentative de dégradation. Ces images peuvent être visualisées à partir d'un centre opérationnel ; des procédures strictes à respecter ont été établies avant toute visualisation : réquisition du procureur de la République, des forces

de police ou de gendarmerie, du maire dans le cadre de ses fonctions d'officier de police judiciaire.

## Coût

Ce réseau représente un effort financier considérable pour la ville. À un investissement initial de plus de 135 000 € (dont une aide de l'État de 80 000 € obtenue par la commune, et des subventions du Conseil départemental pour deux des trois caméras situées à proximité du collège), il faut compter avec une dépense annuelle de 25 000 euros pour le fonctionnement, les communications et la maintenance du matériel

## Protéger

Ce déploiement s'inscrit dans un esprit de protection et non de surveillance. Aujourd'hui les moyens technologiques donnent aux collectivités la possibilité d'agir plus efficacement contre des agressions et pour venir en aide aux victimes. Comme dit précédemment, la procédure est stricte et encadrée, il ne s'agit pas de surveiller les faits et gestes des citoyens.

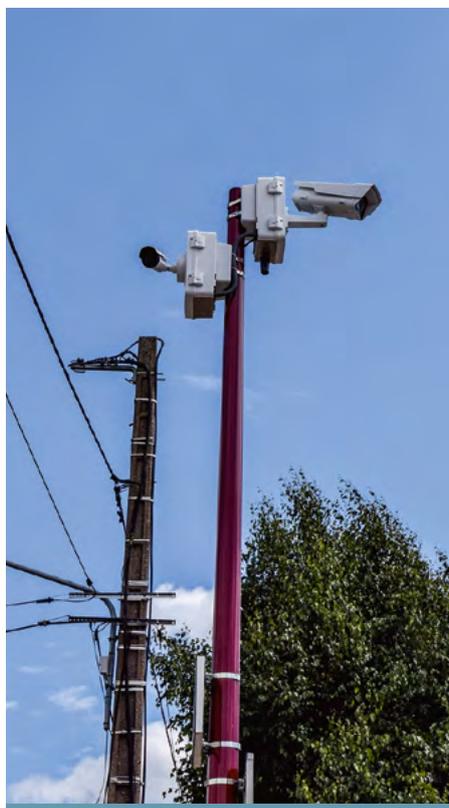
*Avec ce déploiement, la ville complète utilement son dispositif de sécurité afin de répondre à une exigence citoyenne de protection, des personnes comme des biens.*



▲ Le centre opérationnel de Trilport



▲ Les travaux de génie-civil



▲ De gauche à droite : déploiement des caméras dans la ville



# UNE ÉCOLE DE L'ENTRAIDE



▲ Bruno Deboffle, nouveau maître avec son assistant Wilfrid Prieur et Serge Nave, président du club.

**Le club-école de ju-jutsu traditionnel a été créé à Trilport en 2008. C'est une association Loi 1901 qui ne fait appel qu'à des bénévoles. Elle regroupe une trentaine d'adhérents.**

C'est avec fierté que Serge Nave, président du club, a appris lors de la dernière cérémonie que Bruno Deboffle actuellement directeur technique des clubs de Trilport et Crégy-les-Meaux, s'est vu décerner le titre de *Okuden-Shi-Han*, c'est-à-dire « maître », par le fondateur maître J.-J. Quero de l'académie de ju-jutsu traditionnel (AEJT). Ceci concrétisant 35 années de pratique et de fidélité à l'enseignement du ju-jutsu traditionnel. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, il est maintenant secondé par Wilfrid Prieur, reçu major de sa promotion à l'examen d'instructeur. Un bel apport pour la saison qui s'annonce prometteuse pour l'essor du club.

Le club-école de Trilport travaille en osmose avec le club de Crégy-lès-Meaux avec qui elle entretient des rapports privilégiés. Les enseignants communs favorisent les échanges entre les élèves. Les cours et entraînements ont lieu au dojo municipal, du complexe sportif de la Noyerie, tous les jeudis à partir de 8h45 pour les enfants et 21 heures pour les adultes. Elle diffuse la méthode Wa-jutsu du maître J.-J. Quero de l'Académie européenne de ju-jutsu traditionnel (AEJT) qui s'inspire des tech-

niques enseignées à l'origine par les vieux maîtres japonais en conservant leur philosophie. Probablement la plus ancienne des sources des arts martiaux, le ju-jutsu est à l'origine des disciplines modernes de combat. Le ju-jutsu, (ju-jitsu, ou jiu-jitsutsu) est l'art de céder en souplesse, de défense à mains nues par excellence. Les samouraïs l'utilisaient contre des adversaires armés (bâton, poignard, sabre) ou non armés. Véritable sport de défense, le ju-jutsu traditionnel permet d'esquiver une agression, de résister et de riposter avec efficacité. La méthode enseignée à Trilport rejette la compétition et la brutalité. Donc pas de combats, pas de trophées, pas de podiums. École de vie par excellence, elle s'adresse aux jeunes à partir de 6 ans, aux adolescents, aux adultes, hommes et femmes, ainsi qu'aux séniors, tant la méthode est riche et complète. Les cours sont organisés en fonction du niveau et des aptitudes physiques des élèves par des enseignants diplômés. Les nouveaux venus sont guidés par les plus anciens dans le meilleur esprit de convivialité. Les pratiquants n'ont pas d'adversaires. Ils n'ont que des partenaires. Entraide et prospérité mutuelle sont les maîtres mots de la discipline.



## NOUVEAUX ARRIVANTS

### ACCUEILLIS À BRAS OUVERTS

Comme chaque année, les nouveaux arrivants ont été reçus à l'hôtel de ville, où ils ont été accueillis par de nombreux élus du conseil municipal.

Après un mot de bienvenue du maire et une présentation rapide de la ville, de son histoire, de ses particularités, des richesses de son patrimoine, de l'environnement institutionnel (agglomération, département, région) et des différents projets en cours, ils ont pu découvrir lors d'une visite en petits groupes, la ville, les équipements publics mis à disposition et avoir des réponses appropriées à leurs différentes questions.

Un pot de l'amitié convivial a clôturé cette matinée, très appréciée des nouveaux Trilportais.

## PETITES INFOS TRILPORTAISES

### CANICULE

#### RESTONS VIGILANTS!

Face à la canicule, nous devons tous être responsables et veiller aux personnes les plus fragiles qui nous entourent, surtout quand elles sont isolées. La loi du 3 juin 2004 a confié au Maire le soin de recenser les personnes âgées (à partir de 65 ans, ou reconnues inaptes au travail à partir de 60 ans), ainsi que les personnes handicapées, isolées à domicile. À Trilport, ce dispositif est géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui a recensé les personnes vulnérables et a mis tous les moyens nécessaires en place depuis le début de l'été. Pour se signaler ou inscrire une personne proche, il suffit de remplir un coupon que vous trouverez à disposition au CCAS ou à l'accueil de la mairie.

### CNI

#### OÙ DEMANDER SA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ?

Depuis 28 février 2017, la mairie de Trilport n'instruit plus les demandes de cartes nationales d'identité (CNI). Par conséquent, vous devrez déposer votre demande de CNI auprès d'un établissement équipé de machines homologuées. Vous pourrez vous rendre dans n'importe quelle commune de France qui établit déjà des passeports (à proximité : Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Lizy-sur-Ourcq). Attention! Des délais d'attente sont à prévoir.



## NOUVEAUX ÉLECTEURS

### 18 ANS... ET TOUTES LEURS DENTS

Les jeunes Trilportais, âgés de 18 ans, ont reçu leur carte d'électeur accompagnée d'un livret sur la citoyenneté, en présence d'élus du conseil.

Dans son mot de bienvenue, Jean-Michel Morer, maire de Trilport a souligné l'importance du droit de vote permettant à chacun d'être un citoyen actif et responsable, détenteur de droits et de devoirs. Le droit de vote a été acquis de haute lutte et permet à chaque femme et à chaque homme d'avoir un droit à la parole, mais de contribuer à la vitalité démocratique du pays. Un pot de l'amitié a clôturé cette matinée républicaine.



## BONNES VACANCES

### PARTEZ TRANQUILLES !

Si vous partez en congés, n'hésitez pas à signaler votre absence en remplissant la fiche mise à disposition à la mairie. Durant votre absence, les services de police (municipale ou nationale) surveilleront ainsi votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Alann Jacquemin  
Wyatt Gras

## MARIAGES

Nicolas Julhes et Leela Rene-Bois  
Frédéric Genty et Valérie Macarty  
Christophe Leroi et Amandine Mathiot  
Désiré Lidjanga et Christelle Caron  
Daniel Guastalli et Julia Gilles  
Sébastien Sciboz et Louisa Alabert  
Issam Abbassi et Faiza Djilali  
Mathieu Pierre-Charles et Kelly Gastine

## DÉCÈS

Paulette Moréno épouse Detourbet  
Monique Lebègue épouse Bertau  
Cécile Lobjois veuve Guéguen  
Jean Marmet  
Mamadou Konté  
Micheline Diné  
Danielle Aubin épouse Herbin  
Claude Noël  
Jacqueline Moreigneaux épouse Le Bot  
Philippe Betbeder-Rey  
Marie-Jeanne Delpont veuve Olivier  
Gérard Coquillette  
Jean-Marie Durand  
Salim Guermati  
Paulette Canu veuve Gérard  
Patrice Penchevre  
Guy Ancel  
Josette Muteau veuve Rigard



▲ 14 juillet 2018.



# LA PROPRETÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

La vie en société suppose le respect de certaines règles du bien vivre ensemble. Certaines sont dictées par le bon sens, d'autres par des arrêtés. Dans tous les cas, c'est un respect de soi et des autres : de la citoyenneté.

## Petit rappel avec le retour du beau temps.

Le brûlage du bois et de tout autre déchet, à l'air libre, est interdit. Tous les déchets verts volumineux doivent être amenés à la déchetterie. Les arbres et autres végétations dépassant sur la voie publique ne doivent pas gêner la libre circulation des piétons, des voitures ou des camions mais aussi de l'éclairage public, de la signalisation ou tout autre réseau aérien. L'emploi des tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres appareils bruyants est autorisé dans certaines plages horaires. (voir page suivante).

Enfin gare au bruit ! Trois articles du Code de la santé publique sanctionnent les bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé par leur durée (bricolage, diffusion de musique...), leur répétition ou leur intensité.

## Mon chien est citoyen

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent trottoirs et espaces verts. Bien que n'importe quel déchet déposé sur le sol puisse gâcher une chaussée ou un parterre fleuri, rien n'égale des crottes de chien non ramassées. Un effort est demandé aux propriétaires canins pour que chacun puisse profiter de l'espace public.

## La propreté C'est l'affaire de tous

Mégots, papiers gras, bouteilles vides, déjections canines, dépôts sauvages d'en-

combrants et d'ordures dégradent ici ou là notre espace commun. Pour que Trilport soit une ville propre où il fait bon vivre, circuler et travailler, l'entretien de l'espace public doit être un engagement partagé. La ville et tous ses citoyens doivent, ensemble, relever ce défi !

## Mais à qui est ce trottoir ?

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien jusqu'au caniveau. Il comprend : le nettoyage des feuilles mortes et détritiques, le désherbage, le dégagement de la neige ou du verglas, l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper. Si le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il l'est également pour vous. S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée. Si vous stationnez sur le trottoir dont vous avez l'entretien, vous pouvez être verbalisés.

## Tag

Sachez qu'en cas de mur tagué, vous pouvez faire appel aux services de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux. Il faut juste remplir un formulaire que vous trouverez en mairie et ils se chargeront de venir les enlever.

**3 et 4 août****Nuit des étoiles**

[complexe de la Noyerie et au mini-club]

**4 août****Journée à la mer,  
direction Berck-sur-Mer****25 août****Cinéma plein air,  
Valérian de Luc Besson**

[complexe de la Noyerie]

**28 août****Don du sang**

[salle des fêtes]

**9 septembre****Forum des associations**

[complexe de la Noyerie]

**16 septembre****Randonnée****La diagonale du chêne roi**  
[dans le cadre d'Urbanature!]**MAIRIE****Horaires et jours d'ouverture**

Lundi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi : de 14 h à 18 h

Mercredi, jeudi, vendredi :

8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 12 h

**Tél. : 01 60 09 79 30****Fax : 01 64 35 04 31****Mèl : mairie@trilport.fr****CCAS****Horaires et jours d'ouverture***Accueil sans rendez-vous*

les lundis de 9 h à 12 h

et les mardis de 14 h 30 à 18 h

*Accueil sur rendez-vous*

les mercredis de 9 h à 12 h

et les jeudis de 14 h à 16 h 30

**Villa Bia – Tél. : 01 60 25 26 79****POLICE MUNICIPALE****Permanences**

Les samedis de 9 h à 12 h

**Tél. : 01 60 24 69 25****RAPPELS**

- Il est interdit de faire des feux dans votre jardin (végétaux, papiers...),
- Taillez vos haies à la bonne hauteur (pensez à vos voisins),

**Utilisation d'engins bruyants autorisée :**

- du lundi au vendredi (7 h - 12 h, 13 h 30 - 20 h)
- les samedis (9 h - 12 h et 15 h - 19 h 30),
- les dimanches et jours fériés (10 h - 12 h),

**Déchets verts :**

Ramassage les mardis.

- sac de maxi 25 kg
- branchages maxi 80 cm, diamètre 5 cm.
- les branchages doivent être présentés en fagots liés en dehors des sacs

*Le volume total admis ne pourra excéder 20 sacs ou 1,5 m<sup>3</sup> par foyer et par collecte*

**Ne sont pas collectés :**

- la terre et les matériaux comparables
- les ordures ménagères

*Les sacs à déchets verts sont à retirer en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.*

**LES COLLECTES****Ordures ménagères :**

lundi et jeudi

**Collective sélective****(bacs bleus) : lundi****Collecte des extra-ménagères :**

Sur rendez-vous

**Ne sont pas collectés :**

- Les DTOD (déchets dangereux des ménages) : bouteilles de gaz, peintures, piles, réfrigérateurs...
- La ferraille
- Les DDE (déchets d'équipements électriques et électroniques) : téléviseurs, écrans d'ordinateur...
- Les DIS (déchets industriels spéciaux) : solvants, colles, goudrons...
- Les déchets inertes : gravats de démolition, équipements sanitaires, portes, fenêtres, évier...
- La vitrerie

Pour les objets non collectés, se rendre au service de déchèterie dans la zone industrielle. **Tél. : 01 60 24 75 70**

**Rappel : les poubelles sont interdites sur les trottoirs en dehors des jours de collectes.**

## ESPACE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

### UN NOUVEAU CAP POUR TRILPORT

Chères Trilportaises, chers Trilportais, nous tenons à réagir sur le retard de la distribution du GINKGO 37. Le Maire a joint à celui-ci un courrier expliquant le délai supplémentaire de 4 mois qu'il a fallu pour distribuer GINKGO 37. Certes le Maire a rédigé une lettre d'excuses mais, bien qu'il aurait pu le faire dans son édito pour des raisons d'économie. Il faut souligner que le journal municipal est systématiquement en retard si bien que nos articles sont en décalages entre le moment de la rédaction du texte et sa distribution. Force est de constater que la Majorité Municipale n'est pas en capacité d'assurer la publication du GINKGO dans les délais qu'elle a elle-même imposés – Lors du Conseil Municipal du 29 mai 2018, le Maire a décidé de mettre fin à la parution du GINKGO en soulignant la charge excessive de travail que cela représente pour la Majorité Municipale. Toutefois, celui-ci sera remplacé par une «Lettre aux Trilportais» intitulée «On en parle» bien étrange!!! Seulement quelques semaines après notre «Lettre Ouverte aux Trilportais» que nous vous avons distribuée. Afin d'être au plus proche de vous, nous avons décidé de relancer notre association «Un Nouveau Cap Pour Trilport». Celle-ci est à votre disposition pour échanger sur les sujets du quotidien, sécurité, voirie, entretien des espaces communaux ou tous autres sujets que vous souhaitez aborder pour l'amélioration de la qualité de vie à Trilport. Vous pouvez nous joindre par mail : [ekraemer.trilport@gmail.com](mailto:ekraemer.trilport@gmail.com). Notre équipe, vous souhaite de passer un bel été. Celles et ceux qui quittent Trilport pour prendre quelques repos, pensez à l'opération «Tranquillité Vacances». Pour plus d'informations n'hésitez à prendre contact avec la Mairie, la police municipale ou bien au commissariat de Police de Meaux. On n'est jamais trop prudent! D'autant plus que les caméras installées sur la commune sont essentiellement affectées à la protection des bâtiments communaux et ce alors que nous n'avons aucune connaissance de dégradations voire de tentatives d'effractions sur ces locaux. À vous de juger!

Éric KRAEMER pour les membres de l'opposition.

# Libres de se déplacer



LYCÉENS



COLLÉGIENS



APPRENTIS



**LA VILLE DE TRILPORT SOUTIEN  
SES JEUNES EN LES AIDANT  
À FINANCER LEUR CARTE  
DE TRANSPORT**



Renseignez-vous en mairie !

09 dimanche  
septembre  
10h // 18h

Forum  
des  
associations  
2018

complexe sportif  
de La  
Noyerie

